



Municipalité de Saint-Éloi

183, rue Principale Ouest

Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0

Tél. : (418) 898-2734

Courriel : st-eloi@st-eloi.qc.ca

Site web : <http://www.municipalite-st-eloi.com>

Heure d'ouverture du Bureau Municipal

Lundi au mercredi

9 h 00 à 11 h 30

13 h 00 à 17 h 00

Jeudi sur rendez-vous

Vendredi, fermé

PERSONNEL

Annie Roussel, directrice générale

Ronald-Élie Houde, employé municipal (saisonnier)

Alexandre Desjardins, inspecteur en bâtiment et en environnement

Adresse courriel : alexandre.desjardins@mrcdesbasques.com

CONSEIL MUNICIPAL

M. Mario St-Louis, maire

M. Roger Lavoie, conseiller #1

M. Jonathan Rioux, conseiller #2, pro-maire

M. Éric Veilleux, conseiller #3

M. Jocelyn Côté, conseiller #4

M. Samuel Sirois, conseiller #5

Mme Gisèle Saindon, conseillère #6



Date de la prochaine séance du conseil municipal

LUNDI LE 4 MARS 2024 À 19 H 30

Rapport Municipal

Février 2024

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #290 CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TARIFICATION POUR LES INTERVENTIONS DU SERVICE DE SECURITE INCENDIE DESTINEES A PREVENIR OU A COMBATTRE L'INCENDIE D'UN VEHICULE APPARTENANT A UN NON-RESIDENT OU A UNE PERSONNE NE CONTRIBUANT PAS AUTREMENT AU FINANCEMENT DU SERVICE

Un avis de motion a été donné afin de présenter le projet de règlement numéro 290 décrit ci-dessus. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Une copie a été mise à la disposition des citoyens. Une dispense de lecture est accordée à la Directrice générale.

RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La Directrice générale dépose le rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle tel que demandé selon l'article 938.1.2 du code municipal.

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2024 / TOURISME LES BASQUES

La municipalité de Saint-Éloi adhère comme membre à Tourisme les Basques pour la saison 2024 au coût de 75\$ plus taxes.

TÉLÉPHONE À LA SALLE ADÉLARD-GODBOUT

Une résolution a été adoptée afin que la municipalité de Saint-Éloi demande à la Directrice générale de faire déconnecter le téléphone à la salle Adélar-Godbout.

POMPIER / LAVEUSE À PRESSION

Une résolution a été adoptée par la municipalité afin que Monsieur le conseiller Jonathan Rioux s'informe des modèles de laveuse à pression, de leurs qualifications et de leurs prix et les membres du conseil choisiront par la suite.

ADMINISTRATEUR / RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS

La Résidence Mon Chez Nous de Saint-Éloi est à la recherche de deux administrateurs (trices) pour le conseil d'administration. Les personnes intéressées peuvent contacter M. Mario St-Louis au 418-898-3214.



FORMATION

TOUT POUR AVOIR
UN BON COMPOST!

Trucs, techniques et avantages

Animation par notre chargée
d'éducation relative à l'environnement

Pour en savoir plus : info@co-eco.org

Certains citoyens n'adoptent pas le bac brun. Il y a des raisons discutables... mais il y a aussi de bonnes raisons à cela 😊 : le bac est trop lourd l'hiver, ils n'ont pas de place, ou encore, fervents jardiniers, ils veulent garder les nutriments pour leur jardin et leurs plates-bandes!

Quelle que soit la raison, après tout, l'essentiel c'est que les restants de table et les résidus verts n'aillent pas à la poubelle.

Pour l'environnement et nos dépenses collectives, faire un compost à la maison est un choix tout aussi responsable qu'utiliser le bac brun.

Nous observons que gérer ses matières organiques dans la cour arrière peut être une solution pour certaines familles, seule ou en complément avec leur bac brun. Nous offrons les outils pour réussir dans notre atelier sur le compostage domestique. Cette formation d'une heure et demie (1h30), déjà bien rodée, s'adapte parfaitement aux grands comme aux petits publics.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour orienter, soutenir et donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire par exemple les dérogations mineures.

Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal, de l'inspecteur en bâtiment, de la Directrice générale et de quatre résidents.

La municipalité de Saint-Éloi **a besoin de 2 personnes** afin de combler les postes sur le CCU. Ces personnes devront suivre une formation d'une heure et demi sur internet. Les rencontres ont lieu une à deux fois par année lorsque nous avons des demandes. Les rencontres sont rémunérées et sont tenues selon la disponibilité des personnes sur le comité. Veuillez SVP communiquer avec la municipalité au 418-898-2734 afin de donner votre nom pour siéger sur ce comité qui est très instructif.

POUR LA SÉCURITÉ DES MOTONEIGISTES (HYDRO-QUÉBEC)

Motoneigistes, pour votre sécurité et la protection des terres agricoles, il est important que vous restiez dans les sentiers balisés et que vous respectiez la signalisation lorsque vous circulez dans les emprises de lignes, puisqu'elles sont souvent situées sur des terrains privés.

Pour votre sécurité, restez à au moins neuf mètres des pylônes. Si vous remarquez un bris sur un équipement appartenant à Hydro-Québec, nous vous remercions de le signaler en composant le 1 877 816-1212. Bonne saison de motoneige!

NOUVEAU SERVICE OFFERT PAR LE CENTRE D'ACTION BENEVOLE DES BASQUES : LES MENUS TRAVAUX



Le Centre d'Action Bénévole des Basques (CAB) est ravi d'annoncer le lancement de son tout nouveau service : Les Menus Travaux. Conçu pour répondre aux besoins des aînés et de toutes les personnes en perte d'autonomie résidant dans la MRC des Basques, ce service vise à offrir une assistance pratique et gratuite pour les petits travaux à domicile.

Cette initiative est réalisée dans le cadre et avec le soutien financier de la programmation de recherche-action *Bien vieillir chez soi*.

Que ce soit pour des réparations mineures tels que ; changer des ampoules électriques ou des détecteurs de fumée, calfeutrer des fenêtres, le ramassage de feuilles d'automne, monter un petit meuble, et plus encore, nos bénévoles sont là pour vous aider, Vous pourrez profiter d'un environnement plus sécuritaire, plus confortable et plus accueillant chez vous.

Pour les travaux demandant une expertise, La Couverte; entreprise de construction communautaire vous offrira ses services à des tarifs abordables.

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'aide pour des menus travaux à domicile, n'hésitez pas à contacter le CAB. De même nous souhaitons la bienvenue aux aspirants bénévoles, on a une place pour vous !

Favoriser le maintien à domicile et améliorer la qualité de vie de nos aînés est au cœur de notre mission. Nous sommes fiers de pouvoir offrir ce nouveau service à la communauté et nous espérons pouvoir vous aider à profiter pleinement de votre chez-vous.

Contactez-nous au : 418-851-4068 notre équipe se fera un plaisir de vous fournir les informations nécessaires et de planifier une intervention courtoise et efficace.

COMMUNIQUÉ : PROGRAMME DE BOURSES INDIVIDUELLES D'EXCELLENCE **10 000\$**

Le comité d'organisation de la Classique de Golf des Barlettes désire inviter tous les jeunes de 17 ans et moins de notre Municipalité à présenter leur candidature pour être éligible à recevoir une Bourse Individuelle d'Excellence. Ce programme de bourse est composé de deux volets : le volet des Sports et le volet des Arts (musique, danse et scène). Les candidats devront compléter un formulaire décrivant leur catégorie/discipline, le programme d'entraînement, les compétitions et les objectifs à moyen et long terme de développement.

La Classique de Golf des Barlettes et leurs amis à lieu à chaque année au mois de septembre au Club de Golf de Rivière-du-Loup. En 2023, 140 golfeurs, 50 commanditaires et 20 bénévoles, nous ont permis de récolter 14 500\$. En décembre 2023, nous avons remis 4 500\$ à la Société Alzheimer Bas Saint-Laurent pour organiser des activités de supports et de formation pour accompagner les familles et les aidants naturels de la région de Rivière-du-Loup et de Trois-Pistoles.

Pour sa part, le programme de bourse d'excellence partagera le montant de 10 000\$ en plusieurs bourses individuelles d'excellence en tenant compte des valeurs et des critères établis pour le programme de bourse.

Tous les candidats des Municipalités devront présenter leur dossier PDF avant le 15 avril 2024. Pour participer, vous devez vous inscrire en expédiant un courriel : classiquegolfdesbarlettes@gmail.com

Par retour de courrier, vous recevrez un fichier PDF « à compléter » ainsi qu'un document expliquant les valeurs et critères de sélection applicables au volet Sportif et au volet Arts du programme de Bourses Individuelles d'Excellence.

Pierre Dion, Organisateur bénévole, 514-616-0436

FABRIQUE DE SAINT-ÉLOI

Dimanche 25 février 2024 messe à 10h à la salle Adélar Godbout.

MAISON DE LA FAMILLE MOBILE

Le jeudi 22 février 2024 de 9h00 à 11h30 à la salle Adélar-Godbout, activités pour vos petits. Pour plus d'information, communiquer avec Vicky au 418-851-2662 poste 303.

LA PAUSE KODAK

Voici un atelier offert gratuitement aux personnes de 50 ans et plus.

« Je développe le positif à partir du négatif! »

Mercredi 21 février 2024, de 13 h 30 à 15 h au Beaulieu Commun, 50, rue Notre-Dame Ouest, Trois-Pistoles.

Cet atelier vise à susciter votre réflexion et celle de votre entourage et de mettre en lumière vos forces, vos capacités et vos raisons de vivre.

Les 4 objectifs de l'atelier

- Identifier vos moments d'exceptions
- Faire grandir la partie qui veut vivre
- Souligner vos forces
- Trouver un but ou objectif de vie



Pour plus de renseignement sur l'atelier « Kodak », pour offrir l'atelier dans votre milieu ou pour participer à l'atelier, communiquer avec Sonia Landry au 418-862-9658

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES DANS LA MRC DES BASQUES

Service de collecte des matières recyclables à partir du 12 février 2024

Temporairement, ce sera la firme Service Sanitaire A. Deschênes (SSAD) qui fera la collecte des matières recyclables de porte-à porte dans toute la MRC des Basques.

Les citoyens n'auront **aucun changement au calendrier de collectes des matières recyclables** qui leur ont été distribués en début d'année. Les journées de collecte demeurent les mêmes. Nous vous invitons à déposer vos sacs en bordure de la rue **au plus tard à 6h am**, le jour de la collecte. Le calendrier des collectes sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Prochaines étapes du processus de collecte des matières recyclables

Au courant de l'année 2024, des bacs bleus de 360 litres seront distribués de porte-à-porte afin de respecter les nouvelles normes de collecte des matières recyclables prescrites par Éco-Entreprise Québec.

Pour les plastiques agricoles, ce sera Agri-Récup qui prendra le relais, **avec l'instauration de points de dépôts**. La MRC des Basques vous informera dès que le tout sera en fonction

La MRC des Basques s'assurera d'informer tous les citoyens des Basques lorsque le nouveau processus de collecte des bacs bleus débutera.

PÉRIODE DE RENOUVELLEMENT DU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada avant le 30 avril ou à remplir un formulaire de renouvellement du SRG disponible sur le site internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG? Oui, si :

- Vous avez 65 ans ou plus
- Vous vivez au Canada
- Vous recevez la pension de la Sécurité de la Vieillesse (SV)
- Votre revenu est inférieur à 20832\$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé
- La somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieur à :
 - 27552\$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV
 - 38592\$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation
 - 49920\$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada
- En remplissant un formulaire de demande pour le supplément de revenu garanti disponible sur le site internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- En ligne, sur le site internet de Service Canada
- Par téléphone, au numéro sans frais 1-800-277-9915
- En personne, dans un Centre Service Canada près de chez-vous
- Par la poste, en envoyant une lettre au bureau de Service Canada le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versé aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.

OFFRE D'EMPLOI / POMPIÈRES OU POMPIERS

Quand tu entends quelqu'un dire au feu, tu cherches tout de suite un seau pour l'éteindre. Quand ton voisin grille un peu trop fort sa bavette sur le barbecue, tu enjambes la haie de cèdres pour aller arroser son souper. Tu as du nerf, des réflexes allumés, une bonne forme physique et un penchant pour la saine camaraderie? On te veut dans une de nos casernes! On a besoins de toi. Chez nous, vous pourrez apporter votre couleur, vos compétences, votre énergie, pour contribuer directement à protéger la municipalité et ses habitants. Postes permanents à temps partiel.



Profil recherché

- Avoir 18 ans et plus;
- Demeurer dans un rayon de 10 kilomètres de la caserne;
- Détenir un permis de classe 4-A ou être apte à l'obtenir;
- Avoir une bonne condition physique;
- Aimer les défis et le travail sous pression;
- Vouloir travailler en équipe.

La formation Pompier I est payée et les pompières et pompiers sont rémunérés pour y assister.

Ça t'intéresse ?

Visitez le site internet pour la description complète du poste [Offres d'emploi | Ville de Rivière-du-Loup \(villerdl.ca\)](http://villerdl.ca) et transmets ton CV à : emplois@villerdl.ca ou compose le 418-862-5901 pour plus d'information.

Note : Le fait de pouvoir s'absenter de son travail lors d'un appel d'urgence est un critère important qui sera considéré lors de l'embauche.

RÉSIDENCE MON CHEZ-NOUS



À louer, 3½ avec services et activités, chambre fermée, service de repas, de ménage, très bien situé, chauffé et éclairé. Un milieu de vie à échelle humaine, on y retrouve tranquillité, entraide, solidarité et support dans un décor paisible, sécuritaire et sécurisant. Pour plus d'informations, communiquer au (418) 898-3214 et demandez Mario.